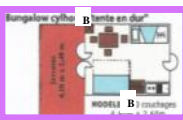
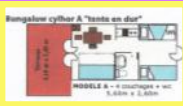




**Natura MODELE B**  
2 personnes/eau/électricité  
12m2 + terrasse 9,8m2



**Luna MODELE A + wc**  
4 personnes/eau/électricité/  
15m2 + terrasse 9,8m2



# Tarifs 2019

## Locatif Cylhor Athypique

30/3 au 13/7

13/7 au 24/8

24/8 au 21/9

**Natura 1/2 personnes**

170€

250€

170€

**Luna 1/2 personnes**

210€

300€

210€

**Luna 3/4 personnes**

240€

250€

240€

**Court séjour Selon disponibilité tout modèle et à solder directement au téléphone par CB**

Tarif 1 nuit 2 jours : 80€ (draps et serviettes fournis)

Tarif 2 nuits 3 jours : 100€

Tarif 3 nuits 4 jours : 120€

Tarif 4 nuits 5 jours : 140€ au-delà €/semaine (draps et serviettes non fournis voir forfait).



## Mobil-Homes

**Mobil-Home Romarin**  
1ch/2 pers. /18m2 + terrasse  
Année : 2008



**Mobil-Home Thym**  
1ch/2pers. /20m2+ terrasse  
Année : 2016



**Mobil-Home Iris**  
2ch 4 pers. /31m2 + terrasse  
Année : 2003



€/Semaine Du samedi au samedi	30/3 13/4	13/4 4/5	4/5 22/6	22/6 13/7	13/7 17/8	17/8 31/8	31/8 14/9	14/9 28/9
<b>Romarin</b>	200	250	300	320	420	370	270	200
<b>Thym</b>	250	300	330	370	470	420	320	250
<b>Iris</b>	300	350	380	420	520	470	370	300

**Nuit Supplémentaire après un séjour d'1 semaine = tarif:7**

**Court séjour Selon disponibilité tout modèle et à solder directement au téléphone par CB**

Tarif 1 nuit 2 jours : 150€ (draps et serviettes fournis)

Tarif 2 nuits 3 jours : 180€

Tarif 3 nuits 4 jours : 210€

Tarif 4 nuits 5 jours : 240€ au-delà €/semaine (draps et serviettes non fournis voir forfait).

Taxe de séjour 0.22/nuit pour les personnes de 18 ans. Frais de facturation 1€80 Location draps et serviettes : 10€/personnes

**Remise Haute Saison Locatifs : 5% de remise pour 2 semaines 10% de remise pour 3 semaines 15% de remise pour 4 semaines et +**

**Comment avez-vous connu notre camping ?**

**How did you know our campsite ?**

Déjà venu  Des amis/Friends  Guide : .....  Site Internet  Par hasard  Par Naturisme et Terroir : .....  Autre/Other : .....

**Conditions Générales de vente : 1 / Conditions de réservation :** Toute demande de réservation doit être accompagnée du paiement d'un acompte (100€ pour un emplacement camping et 120€/semaine louée pour un locatif), ainsi que l'acceptation des conditions générales de vente. La réservation sera considérée définitive dès qu'elle aura fait l'objet d'une confirmation écrite de la part Le Camping Le Village du Bosc. Les mineurs doivent être accompagnés de leurs parents ou tuteurs légaux. Le Camping Le Village du Bosc propose des séjours à vocation familiale, il se réserve donc le droit de refuser toute réservation qui irait à l'encontre de ce principe ou qui le détournerait. La réservation d'un emplacement camping ou d'un hébergement étant nominative, elle ne peut être sous louée ni même cédée. En cas de déclaration inexacte du preneur, le présent contrat sera résilié de plein droit et les sommes versées resteront acquises au gestionnaire. En cas d'annulation (hors souscription d'une assurance annulation spécifique), les sommes ne sont pas remboursables. **2/Acompte/Solde:** Si la réservation a lieu plus de 30 jours avant la date de séjour, un acompte vous sera demandé et le solde devra être payé au plus tard 30 jours avant votre date de début de séjour au camping. Si la réservation a lieu moins de 30 jours avant la date de début de votre séjour, le paiement du montant total de votre séjour vous sera demandé à la réservation. **3/ Votre séjour:** Les arrivées camping s'effectuent le jour de votre choix pour une durée minimale de 7 nuits. L'emplacement loué sera mis à votre disposition entre 14h et 18h. L'emplacement loué sera mis à votre disposition entre 14h et 19h. Vous devrez informer le camping de toute arrivée retardée. Les emplacements sont conservés durant 24 heures après la date prévue de votre arrivée. Passé ce délai, ils cessent d'être retenus et la totalité du coût du séjour vous sera réclamée. Un seul véhicule par emplacement, un second véhicule peut être accepté selon vos dates de séjour sur demande particulière auprès du camping et en supplément (voir tarifs). **Arrivée en locatif :** À votre arrivée, nous vous demanderons le versement de deux dépôts de garantie (chèque ou espèces). Un de 120 € pour la location et son équipement et un de 50 € pour l'état de propreté de l'hébergement. Ces 2 cautions seront restituées indépendamment l'une de l'autre, après contrôle de la propreté des lieux et inventaire. Hors saison : les arrivées s'effectuent le samedi pour une durée minimale de 2 nuits. La remise des clés a lieu entre 9h30 et 18h. En Juillet-Août : les arrivées s'effectuent le samedi. La remise des clés a lieu entre 14 h et 19 h. Vous devrez informer le camping de toute arrivée retardée. Les locations sont conservées durant 24 heures après la date prévue de votre arrivée. Passé ce délai, elles cessent d'être retenues et la totalité du coût de votre séjour vous sera réclamée. Le matériel de chaque location fait l'objet d'un inventaire. Le locataire est tenu de le contrôler à son arrivée et de signaler d'éventuelles anomalies avant le lendemain midi. Un seul véhicule par location. **Pendant votre séjour :** Il appartient au campeur de s'assurer. En cas de perte, de vol, de dégradation d'effets personnels ou de dégâts survenus en cas d'incendie, intempéries... la responsabilité Le Camping du Village du Bosc ne peut être engagée. Chaque personne séjournant sur le camping s'engage à se conformer aux dispositions du règlement intérieur affiché à l'entrée du camping. Le silence doit être total entre 23h et 7h. De plus, la circulation des véhicules est limitée à 10km/h et est interdite entre 23h et 7h. Les visiteurs sont autorisés sur le site de 9h30 à 23h. Ils devront obligatoirement se présenter à la réception afin de déclarer leur identité ainsi que celles des personnes aux quelles ils rendent visite. Leur véhicule restera garé sur le parking extérieur. Les tentes ne sont pas acceptées sur les emplacements locatifs. L'utilisation des barbecues est strictement interdite en dehors de l'aire prévue à cet effet. Au cours de votre séjour, vous pouvez être photographiés ou filmés et paraître sur nos prochains supports publicitaires. En cas de refus de votre part, veuillez nous le notifier par lettre recommandée, accompagnée d'une copie de votre pièce d'identité. Les animaux domestiques sont acceptés sur le site moyennant l'acquiescement par son propriétaire d'une redevance (voir tarifs). Ils doivent obligatoirement être tenus en laisse, tatoués, vaccinés et déclarés à la réception. Ils ne seront en aucun cas laissés seuls dans la location ou sur l'emplacement. Les chiens de 1ère et 2e catégorie sont strictement interdits. (cf Arrêtés Ministériels des 30/06/92, 22/01/85 et 06/01/99) **Départs en emplacement :** Les emplacements doivent être libérés le jour du départ avant 12h. Passé ce délai, une 1/2 journée supplémentaire sera facturée. **Départs en locatif :** Les départs se font le jour indiqué sur la confirmation de réservation entre 7h et 11h selon disponibilités et sur rendez-vous fixé auprès de la réception. Pour tout départ en dehors des heures convenues avec la réception, les cautions vous seront envoyées. L'hébergement sera rendu en parfait état de propreté et tout objet cassé ou détérioré sera à votre charge ainsi que la remise en état des lieux si cela s'avérait nécessaire. La retenue de la caution n'exclut pas un dédommagement supplémentaire dans le cas où les frais seraient supérieurs au montant de celle-ci, supplémentaire dans le cas où les frais seraient supérieurs au montant de celle-ci. **4/Annulation :** **Prestations non utilisées :** En cas d'arrivée tardive ou de départ anticipé, aucun remboursement ne sera effectué. **Annulation du fait du client (hors souscription d'un contrat d'assurance spécifique) :** Si l'annulation intervient 45 jours ou plus avant la date d'arrivée prévue, l'acompte sera conservé par le camping. Si l'annulation intervient moins de 45 jours avant la date d'arrivée, le montant total du séjour sera conservé. **Annulation du fait du camping :** En cas d'annulation d'un séjour pour des faits incombant au camping, à l'exception des cas de force majeure ou de cas fortuit nous conduisant à annuler pour des raisons de sécurité des participants, le client obtiendra le remboursement total des sommes versées. Cependant, cette annulation ne pourra pas donner lieu au versement de dommages et intérêts. **Assurance annulation et interruption Campez-Couvert :** Notre partenaire Fritchen Affinity propose une assurance Annulation et Interruption de séjour facultative sur votre contrat de location, qui permet aux seuls clients ayant souscrit l'assurance Campez Couvert d'être remboursés tout ou partie du séjour. En cas d'annulation, avertir le camping, par courrier recommandé avec A.R. de votre désistement dès l'intervention d'un événement empêchant votre départ. Si le sinistre est prévu dans les conditions générales (disponibles sur www.campez-couvert.com ou auprès du camping), prévenir l'assureur dans les 48h et fournir tous les renseignements nécessaires et documents justificatifs nécessaires. Si je ne souscris pas l'assurance Campez-Couvert, un justificatif de l'assurance choisie me sera alors demandé.